

Formation « Management et performance durable » 2019

Formation inter entreprise

30, 31/01 & 1/02

13, 14 & 15 /03

24, 25 & 26/04

5, 6 & 7/06

18, 19 & 20/09

20, 21 & 22 /11

Bulletin d'inscription individuel

(à photocopier en cas d'inscriptions multiples)

Participant : Nom _____

Prénom _____

Date de naissance |____|____|____|

Profession _____

Tél. prof. _____

Tél. portable _____

E-mail _____

E-mail de votre profil **LinkedIn** (si différent de celui-ci-dessus) : _____

Société : Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Responsable de formation _____

Personne responsable de l'inscription, si différente _____

Facturation (société ou organisme de gestion de fonds de formation) _____

Nom et adresse _____

Interlocuteur _____ Téléphone _____

N° d'adhérent + N° dossier (si organisme de gestion de fonds de formation) _____

Coût pédagogique (Frais de restauration offerts) : **1 950 € HT**

Conditions Générales

La réception du bulletin d'inscription à la session de formation par courrier, fax ou courriel valide l'inscription à la formation et donne lieu :

- à une confirmation écrite, accompagnée d'une convention de formation, du programme et des informations pratiques (avec horaires, lieu et plan d'accès -Hébergement à l'initiative et à la charge du participant.)
- à la facturation. L'entreprise est chargée, à l'inscription, de donner tous les éléments concernant la facturation.

La copie de la feuille d'émargement est envoyée après la formation.

En cas d'annulation jusqu'à une semaine avant le premier jour du stage, 2 possibilités :

- substitution un autre collaborateur, avec un nouveau bulletin d'inscription
- report de l'inscription sur la session suivante

Toute annulation intervenant en dehors de ce délai fera l'objet d'une facturation à hauteur de 30 % hors taxe du prix convenu de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

L'Institut Fontaine se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session 30 jours avant son démarrage si l'effectif n'est pas suffisant pour permettre la bonne conduite pédagogique de la formation.

Dans ce cas, le responsable de l'inscription est informé dans les plus brefs délais.

Toute inscription à la session vaut l'acceptation des conditions ci-dessus.

Date :

Cachet et signature :

A retourner à l'attention de Dominique Vergriete / AUSSPAR / Institut Fontaine dominique.vergriete@ausspar.fr
22 Hameau de la Vacquerie - 59170 Croix - Tél : 03 20 20 63 04

SCA Ausspar- SIRET 340 594 852 00030 APE : 6420Z – département formation Institut Fontaine

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 31 59 06676 59 auprès du Préfet du Nord-Pas de Calais